

# Vie diocésaine

Mensuel de l'Eglise Catholique en Nord Franche-Comté

## Interreligieux

*Rencontre avec le grand rabbin de France, Haïm Korsia  
P. 8*

## Jeunes

*Pèlerinage des jeunes au Mont  
Saint Michel et à Lisieux  
P. 12*

## Vie du diocèse

*Nuit des cathédrales 2019  
à Saint Christophe  
P. 16*



Crédit Photo : Odile Gendrin

*Pèlerinage des jeunes au Mont Saint Michel et à Lisieux*



DIOCÈSE  
DE BELFORT  
MONTBÉLIARD

## CONTACTS

### Maison du diocèse

6 rue de l'église  
BP 51 - 90400 TRÉVENANS  
Tél. 03 84 46 62 20

### Service communication

Tél. 03 84 46 62 24  
communication@diocesebm.fr

<https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr>

### RCF

18 faubourg de Montbéliard  
90000 BELFORT  
Tél. 03 84 22 65 08  
studiorcf90@gmail.com

## VIE DIOCÉSAINE

Mensuel des catholiques de l'Eglise Nord  
Franche-Comté

Association Diocésaine

Directeur de publication : P. Daniel Jacquot

Rédacteur en chef : Justyna Lombard

Conception et réalisation : Service communication

Crédit photos © Vie diocésaine

Comité de rédaction : Jean-Marie Bressot, Père Didier Sentenas, Père Daniel Jacquot, Père Augustin Ouedraogo, Marie-France et Daniel Leroy, Alain Guyot, Yves Lombard.

Impression : Par nos soins

ISSN 1644-2526 - CPPAP 0921G80704

Dépot légal à parution

## BON DE SOUTIEN

### Vie diocésaine

Je souscris pour 10 numéros (+ hors série)

Souscription individuelle : 25 €

Souscription de soutien : 30 € ou plus

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Logos Médias » à adresser au Service Diocésain de la Communication, Maison du diocèse - 6 rue de l'Eglise - BP 51 - 90400 Trévenans

Civilté .....

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél. ....

# Sommaire

Pages 4 à 6 : Le questionnement des évêques au sujet de M. Vincent Lambert

Page 7 : Sur les traces de notre évangélisation du côté de Bâle

Page 8 : La chance d'une rencontre avec le grand rabbin de France, Haïm Korsia

Page 9 : Journée de la communication

Pages 10-11 : Ré-aménager l'espace liturgique ?

Pages 12-13 : Pèlerinage des jeunes au Mont Saint Michel et à Lisieux

Page 13 : Nuit des cathédrales 2019 à Saint Christophe

Page 14 : Des nouvelles du Prieuré Saint Benoit !

## Ordinations presbytérales

**pour Saran REMY FRANCIS  
et Maxwell MICHAEL ANTONY**

**Dimanche 23 juin 2019 à 15h00, à la cathédrale Saint Christophe de Belfort, Saran REMY FRANCIS et Maxwell MICHAEL ANTONY seront ordonnés prêtres par Mgr Dominique BLANCHET, pour notre diocèse de Belfort-Montbéliard.**



## Agenda diocésain - Juin 2019

### Lundi 3 juin

Rencontre-témoignage avec Tim Guénard, à 20h à la Maison diocésaine à Trévenans.

### Mercredi 05 juin

Soirée parlons-en : « la pédophilie dans l'Église » au cinéma Pathé à Belfort

### Samedi 08 juin

A 18h00 Confirmation des jeunes du doyenné de Charmont-Montbéliard à l'église St Maimbœuf de Montbéliard

### Dimanche 9 juin

10h00 Solennité de la Pentecôte à la cathédrale

### Lundi 10 juin

Pèlerinage eucharistique de Favorney (70) le lundi de pentecôte présidé par Mgr Blanchet.

### Samedi 15 juin

10h00 Rencontre des coordinateurs et curés de paroisses  
18h00 Confirmation des jeunes du doyenné d'Hérimoncourt-Mandeure et des adultes à Hérimoncourt

### Mercredi 19 juin

Assemblée générale de l'Association Diocésaine le à 18h30 à Trévenans

### Samedi 22 juin

Nuit des veilleurs, au prieuré de Chauveroches : 18h vêpres, 19h pique-nique partagé, 21h veillée autour du feu.

### Dimanche 23 juin

15h00 Ordination presbytérale de Saran et Maxwell à la cathédrale



## Devoir de mémoire

Cette expression est née dans les années 90 pour inviter à ne pas oublier la tragédie de la Shoah. Faire mémoire est la manière la plus sûre de nous prévenir du mal qui a conduit insidieusement à commettre l'impensable. A l'occasion de la journée du souvenir des victimes de la déportation et des héros de la résistance, nous avons eu la chance d'accueillir un message de Laurent Hofnung, président honoraire de l'association culturelle israélite de Belfort, à la cathédrale et de rencontrer le grand rabbin de France, Haïm Korsia, à la synagogue. Par les paroles que portent ces moments, ils entretiennent le devoir de mémoire comme un principe actif qui libère les possibilités de l'avenir. Le devoir de mémoire est une marque de sagesse de nos communautés

humaines qui, humblement, cherchent un avenir qui puisse tirer leçon des heures sombres du passé.

Dieu fait ainsi avec nous. C'est une marque de la miséricorde. Elle s'inscrit dans le temps et Dieu nous instruit avec l'histoire si nous nous laissons enseigner. « *Rappelle-toi !* », telle est l'admonestation biblique qui parcourt les Ecritures de l'Ancien Testament. Il s'agit bien sûr de se rappeler d'abord la main forte de Dieu qui a libéré son peuple et qui continue de le libérer aujourd'hui. Il s'agit aussi de nous souvenir de quels esclavages et idolâtries le Seigneur nous a libérés. Dans l'exhortation *Christus vivit !*, le pape François invite ainsi les jeunes à connaître leur histoire et à prendre soin de leurs racines. S'il les appelle à prendre leurs responsabilités dans l'annonce de l'Évangile, il leur demande en effet de ne pas le faire sans la sagesse des anciens. Lors de sa venue à la synagogue, le grand rabbin de France a évoqué la question d'un maître du talmud : « *Lequel du géant ou du nain est le plus grand ? La réponse est simple : c'est le nain. Assis sur les épaules du géant, le nain permet de voir plus loin pour mieux construire demain* ». C'est ainsi que les générations grandissent en sagesse si elles acceptent humblement le patrimoine d'expérience légué par les générations précédentes.

La jeunesse d'aujourd'hui voit plus loin que les générations précédentes si elle fait ainsi. Ce mois-ci, après deux soirées grand public sur le drame de la pédophilie dans l'Église catholique, une session de formation et de prévention contre la pédophilie est organisée en direction des intervenants pastoraux auprès des enfants et des jeunes. Bien qu'il soit douloureux d'évoquer ces tragédies, n'est-il pas en effet de notre devoir de nous rappeler ce qui s'est passé et d'intégrer ce que le cœur de l'homme est capable de faire. Plus jamais ça ! Tel est bien le désir de chacun. La tolérance zéro, nous dit le pape, est le seul chemin pour que l'Église redevienne pour tous une maison sûre.

+ Dominique BLANCHET  
évêque de Belfort-Montbéliard



### Sur l'agenda de l'évêque - Juin 2019

#### Lundi 03 et mardi 04 juin

Rencontre évêques et vicaires généraux de la Province à Poligny

#### Judi 06 juin

Matinée avec les prêtres retraités à la Maison Ste Jeanne de Chantal à Valdoie  
A 17h00 Visite pastorale au groupe scolaire St Joseph de Belfort  
A 20h00 Rencontre interreligieuse à la grande mosquée de Belfort

#### Vendredi 07 juin

Conseil épiscopal à l'évêché  
A 14h30 Conseil d'administration et Assemblée générale RCF Belfort-Montbéliard

#### Lundi 10 juin

Célébration du Pèlerinage eucharistique à Faverney (70)

#### Mardi 11 juin

Rencontres pour les Mouvements et Associations de Fidèles à la Conférence des évêques à Paris

#### Mercredi 12 juin

Conseil permanent des évêques de France à la Conférence des évêques à Paris

#### Judi 13 juin

Conseil des Églises chrétiennes en Nord Franche-Comté à Besançon

#### Vendredi 14 juin

Conseil épiscopal à l'évêché  
A 20h00 Rencontre paroissiale St Jean-Baptiste à Belfort sur la mission d'une paroisse

#### Samedi 15 juin

Matinée avec les curés et coordinateurs d'EAP, à la Maison diocésaine

#### Dimanche 16 juin

Participation au Rassemblement régional de l'Église protestante unie de France à Montécheroux.

#### Lundi 17 juin

18h00 Rencontre avec les équipes pastorales des établissements d'enseignement catholique à la Maison diocésaine

#### Mardi 18 juin

Matinée avec le groupe théologique œcuménique au Prieuré St Benoît de Chauveroché  
A 17h00 Rencontre des évêques de Franche-Comté

#### Mercredi 19 juin

16h30 Conseil d'administration de l'Association diocésaine à la Maison diocésaine  
18h30 Assemblée générale de l'Association diocésaine à la Maison diocésaine

#### Judi 20 juin

11h00 Messe et temps convivial avec les employés et bénévoles des services diocésains à la Maison diocésaine  
20h00 Commission œcuménique diocésaine à Trévenans

#### Vendredi 21 juin

Conseil épiscopal élargi à la Maison diocésaine

#### Mardi 25 juin

Journée de formation à la prévention de la pédocriminalité pour les acteurs pastoraux au foyer St Maimboeuf à Montbéliard

#### Du mercredi 26 au vendredi 28 juin

Session de travail du Conseil épiscopal à l'abbaye de la Pierre qui vire.

#### Dimanche 30 juin

18h30, messe à la cathédrale

## Le questionnement des évêques au sujet de M. Vincent LAMBERT<sup>1</sup> :

Le Père Saintôt, du groupe bioéthique de la Conférence des évêques de France, nous aide à réfléchir.

**Qu'on le veuille ou non, la vie de Monsieur Vincent Lambert est liée à la nôtre, l'organisation de son soin est liée à l'organisation globale du soin médical et social. En effet, depuis la médiatisation d'un conflit qui porte sur les interprétations différentes de sa volonté et de son bien, le cas médical difficile de Monsieur Vincent Lambert est devenu une affaire puis une cause.**

Sollicité pour répondre aux trois questions ci-dessous, je me sens le devoir d'écrire depuis que sa mort est, semble-t-il, définitivement programmée et médiatisée. Comment accepter que la mort de quelqu'un, une mort provoquée par la médecine et scénarisée par les journaux, fasse médiatiquement et symboliquement des gagnants et des perdants sur la scène conflictuelle de la recherche du bien ? Comment serait-il possible de réclamer, si ce jour-là arrive, un silence et un jeûne médiatiques pour que personne ne s'empare du tragique ? Comment rester dans le respect et la décence pour lui, pour ses proches, pour ceux qui sont comme lui, pour tous ? Comment refuser posément que la cause euthanasique puisse s'emparer du tragique d'une situation pour en faire une revendication ?

**Selon vous, que nous dit l'affaire dite « Vincent Lambert » ? Et pourquoi le cas singulier de cet homme est-il devenu une affaire ?**

Il serait d'abord bon de parler de « Monsieur Vincent Lambert » : cette personne est hospitalisée et elle doit être considérée avant tout avec respect jusque dans nos usages du langage. Parler d'emblée d'affaire, c'est la déposséder de sa singularité et du respect de sa dignité. Elle ne doit pas être le prétexte à des réclamations ou l'emblème de convictions à défendre. Il faudrait donc distinguer cas, affaire et cause.

Dans les réunions de concertations pluridisciplinaires (RCP) les médecins et les soignants traitent de cas, c'est-à-dire de situations singulières où il faut connaître précisément la singularité de la personne malade pour prendre une décision informée qui soit respectueuse de l'expression de sa volonté, de la relation avec ses proches et de la déontologie médicale.

Une affaire est un cas problématique exposé au grand public. Mais, quand un cas devient une affaire, les journalistes et le grand-public ne peuvent avoir accès qu'à certaines informations qui deviennent alors emblématiques d'exigences ou de réclamations concernant la justice, les droits personnels ou certaines grandes valeurs. L'enjeu est moins la singularité de cette personne et de la décision la concernant que ce qu'elle représente en fonction des valeurs et des convictions défendues par les protagonistes.

Quand l'affaire se durcit, elle devient une cause où les positions finissent par se polariser entre « pour » et « contre » en absorbant ainsi toutes les autres nuances, et donc toute la complexité du cas. « Monsieur Vincent Lambert » est ainsi devenu l'emblème de la possibilité ou non de « faire mourir », c'est-à-dire d'euthanasier une personne qui n'est pas en fin de vie, dont les directives anticipées sont inexistantes et dont la volonté est l'objet de conflits, et qui dépend du soin médical pour continuer à vivre alors même que ses conditions de vie sont jugées par certains « insupportables ».

« Monsieur Vincent Lambert » est ainsi devenu, socialement, par son silence et son absence de réaction, une personnalité disponible sur laquelle sont projetées les attentes de « bien vivre » et de « bien mourir », les craintes de souffrir, les angoisses de dépendre totalement d'autrui, de perdre son autonomie ou, comme le disent beaucoup, de « perdre sa tête » au point de ne plus pouvoir vraiment décider pour soi. « Monsieur Vincent Lambert » est ainsi devenu un espace de projection d'attentes et de réclamations contradictoires, qui finissent par se polariser, de nouveau, hélas, sur la promotion ou le refus de l'euthanasie. Il est un emblème de l'insuffisance du recours à l'autonomie pour résoudre toutes les problématiques bioéthiques ; il est un témoin de nos ambivalences et contradictions face à la dépendance et aux liens humains qui font ou défont la valeur de nos existences ; il est un point de cristallisation de nos interrogations et divisions sur ce que signifie « bien soigner ».

Du point de vue anthropologique et éthique, ce qui arrive à « Monsieur Vincent Lambert » pose des questions importantes.

1) L'humanité d'une personne se mesure-t-elle par ses conditions de vie et ses capacités de pensée et de relation ? Certains pensent qu'il y a des cas où l'humain s'est absenté de la vie. Il y aurait ainsi, pour eux et dans certains cas, « la vie sans l'humain », une « vie purement biologique », une « vie purement végétative ». Je ne partage pas du tout ce point de vue. L'humanité ne s'absente jamais de l'être humain que nous devons soigner mais c'est à nous de l'honorer par l'attention, le respect, le soin adapté.

2) L'alimentation et l'hydratation artificielles sont-elles des traitements ou des soins de base ? Nous avons longtemps tenu qu'elles ne pouvaient être assimilées à des traitements mais qu'elles relevaient de la nourriture et de la boisson, qui sont toujours dues à une personne, sauf dans de rares cas de fin de vie où elles ont des effets accentuant la souffrance et le risque. Certes, le Conseil d'Etat s'est

prononcé sur la qualification de « *traitements* » mais l'obligation éthique n'est pas suspendue pour autant. Ces traitements sont dus si l'on n'est pas dans les cas spécifiques de fin de vie qui ont été évoqués. « *Monsieur Vincent Lambert* » n'est pas en fin de vie, ne semble pas souffrir, n'exprime pas de refus permanent de soin et n'a pas exprimé clairement sa volonté : au nom de quel principe faudrait-il arrêter ce traitement particulier qu'est l'alimentation et l'hydratation artificielles, ce traitement particulier qui apparaît à beaucoup comme un soin de base dû à tout être humain ?

3) La réanimation est un défi entre le trop et le pas assez. Dans quels cas et quelles conditions est-il préférable de ne pas réanimer les personnes parce que cela entraîne des situations de vie limites et génératrices de grandes souffrances ? Généralement, il est impossible au stade initial de la réanimation de connaître le pronostic ultérieur de l'évolution de conscience du patient. Le cas se pose pour la réanimation néonatale et également pour la réanimation adulte. Mais, une fois que la personne a été réanimée, au nom de quels principes est-il possible d'arrêter ou de limiter les traitements ? Dans la pratique médicale, ces cas sont longuement débattus en fonction de principes bien réfléchis. Dans la situation présente, le principe semble assez simple : « *Monsieur Vincent Lambert* » n'est pas en fin de vie ; il n'a pas « *le cerveau totalement détruit* » comme l'a dit un médecin (il serait alors en état de mort cérébrale et déclaré mort) ; il ne souffre pas de façon perceptible et l'expression de sa volonté ne peut être attestée de manière certaine. Rien ne nous permet de dire avec certitude qu'il veut refuser les soins qui le maintiennent en vie. Qu'est-ce qui justifierait de les arrêter maintenant ?

4) Le respect de la volonté du patient est devenu un critère central du jugement éthique. Mais que faire en l'absence de l'expression certaine de la volonté du patient ? La polarisation sur la seule volonté du patient risque de nous faire oublier que cette volonté est ambivalente et fluctuante, qu'elle est tributaire du désir et du regard d'autrui et qu'il est donc nécessaire d'être protégé contre les regards et les avis dévalorisants et excluants. Par ailleurs, l'expression de la volonté du patient n'est pas le seul critère éthique : selon la déontologie, nous ne devons pas répondre à la volonté ou au désir de mourir par l'euthanasie mais par des soins adaptés.

5) Parce qu'il est devenu une cause, ce qui est dit de « *Monsieur Vincent Lambert* » est dit de toutes les personnes qui relèvent de situations analogues et qui seraient ainsi placées dans les mêmes catégories entraînant les mêmes décisions. C'est pourquoi l'UNAFTC (L'Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébrolésés) est partie prenante reconnue par le droit en raison de son rôle de défense des personnes en état pauci-relationnel ou en état d'éveil non-répondant. Comme le cas est devenu une cause, ce qui est dit de « *Monsieur Vincent*

*Lambert* » est dit de ces personnes qui ont besoin de recevoir des soins adaptés dans des services spécialisés. Pourquoi « *Monsieur Vincent Lambert* » n'est-il pas soigné dans l'une de ces unités dédiées ? Parce que le transfert serait interprété comme une capitulation d'une certaine cause ?

6) Le médecin peut juger en sa conscience et selon une certaine compréhension du droit que l'état singulier de « *Monsieur Vincent Lambert* » relève de l'obstination déraisonnable mais, dans la situation présente, le geste qui mettrait actuellement fin à sa vie ne pourrait qu'être interprété comme un geste euthanasique provoquant le scandale dans une partie de la famille et auprès de beaucoup d'autres personnes, à commencer par les soignants qui veillent sur les patients en état pauci-relationnel ou en état d'éveil non répondant dans des unités spécialisées. Quel médecin voudra endosser la responsabilité d'un tel geste sans paraître inhumain en condamnant symboliquement avec lui beaucoup d'autres puisque « *Monsieur Vincent Lambert* », encore une fois, n'est pas en fin de vie et que plus de 1700 patients lui sont associés ? Quel médecin se limitant à sa tâche de médecin voudra assumer la singularité d'un cas qui n'en n'est plus un parce qu'il est devenu une cause ?

7) L'exposition médiatique conduit à des caricatures argumentatives qui sont déplorables. Dans certains médias, la transformation du cas en une cause conduit à polariser faussement le débat entre de mauvais catholiques traditionnels censés défendre la vie à tout prix et de bons progressistes – de préférence athées – censés défendre la volonté claire de « *Monsieur Vincent Lambert* ». Comment se laisser encore enfermer dans ces présentations caricaturales où les uns, au nom de leurs croyances, feraient souffrir un patient et les autres, au nom de leur idéal de liberté, feraient tout pour le délivrer ? Comment est-il possible de sortir de cette manière biaisée d'aborder les problèmes éthiques ? Le tragique de cette situation ne demande-t-il pas au moins un peu de raison et de décence ?

### **Quelle est la position de l'Eglise catholique sur cette affaire ?**

L'Eglise ne peut pas et ne veut pas prendre position sur un cas quand elle n'est pas en mesure de connaître tous les éléments du cas, comme celui qui concerne « *Monsieur Vincent Lambert* ». En effet, elle ne peut pas être conviée à la procédure collégiale à partir de laquelle le médecin prend sa décision en exposant tous les éléments de jugement médicaux et non médicaux et en prenant en compte les différents avis dans le cadre du respect de la déontologie médicale.

L'Eglise ne veut pas se substituer à la conscience de ceux qui doivent prendre des décisions en médecine, c'est-à-dire les médecins. Mais elle souhaite contribuer à éclairer les consciences, notamment par le rappel des grands principes éthiques.

Elle estime de son devoir de rappeler les grands principes éthiques qui sont menacés quand le cas est exposé publiquement et devient l'emblème d'une cause comme celle de l'euthanasie ou celle d'une compréhension dévoyée de la sédation profonde et continue jusqu'au décès, qui est interprétée par certains comme un droit général ou une hypocrisie éthique.

Trois grands principes éthiques guident ici la position catholique. Ils sont à tenir ensemble :

1) La dignité de la personne, c'est-à-dire sa valeur absolue et intrinsèque. La personne ne peut donc jamais être instrumentalisée pour des causes sociales, économique ou politiques, et elle ne peut jamais être privée délibérément de sa vie. L'Eglise défend de manière ferme l'interdit de l'euthanasie comme un corollaire de la dignité de la personne. La médecine continue à le faire comme l'attestent les déclarations de l'Association Médicale Mondiale malgré de régulières contestations.

2) Le refus de l'obstination déraisonnable (ou acharnement thérapeutique). L'Eglise ne dit pas qu'il faut prolonger la vie à tout prix mais qu'il faut accompagner la personne en fin de vie en soulageant autant que possible ses souffrances physiques, psychiques et spirituelles. Le principe du double effet permet de réguler le soulagement de la souffrance lorsqu'il peut hâter la fin de vie. Ce n'est pas une hypocrisie mais la volonté de soulager autant qu'il est possible ces différentes souffrances, sans provoquer délibérément et directement la mort.

3) La fraternité, c'est-à-dire la solidarité de personnes qui partagent la même condition mortelle et la vulnérabilité commune, et qui sont désireuses de s'aider mutuellement dans l'affrontement à la maladie, la souffrance, la mort. Il faut analyser la cause qu'est devenu le cas de « *Monsieur Vincent Lambert* » selon l'exigence de fraternité. D'une part, il n'y a pas de solidarité pour la mort. Convoquer les médecins pour répondre à une demande de mort, c'est les instrumentaliser, c'est dévoyer leur mission de soignants. D'autre part, l'arrêt de l'alimentation et l'hydratation artificielle sans recueil de sa volonté, hors contexte de fin de vie et sans motif médical grave, signifie indirectement à tous ceux qui partagent sa condition qu'ils sont indésirables. Il est devenu impossible de dissocier les cas. Les proches des patients en état pauci-relationnel ou en état d'éveil non-répondant ne peuvent manquer d'interpréter ainsi la décision même si ce n'est pas ce que dit la loi. « *Monsieur Vincent Lambert* » est devenu l'emblème de l'exigence du soin du plus faible et des difficultés intrinsèques aux cas limites de la réanimation. La déclaration des évêques de France du 22 mars 2018 dit bien cette exigence de la fraternité face aux menaces de l'euthanasie sur les personnes et sur le tissu social : « *Fin de vie : oui à l'urgence de la fraternité !* »<sup>[2]</sup>

## Comment résumer la position de l'Eglise sur les deux lois Leonetti ? Considère-t-elle la sédation profonde et continue, avec arrêt des traitements, jusqu'au décès, comme une euthanasie déguisée ?

L'Eglise de France a salué le travail de la loi Leonetti qui reprenait des éléments importants de l'éthique catholique :

1) Le refus de l'euthanasie,

2) La reprise du principe de double-effet déjà codifié par Thomas d'Aquin au XIII<sup>ème</sup> siècle afin d'autoriser, dans certaines conditions, le soulagement de la souffrance au risque d'abrèger la fin de vie.

3) La reprise du principe du refus de l'acharnement thérapeutique déjà codifié au XVI<sup>ème</sup> siècle sous la forme de l'absence d'obligation, en fin de vie, de prendre des moyens extraordinaires pour prolonger la vie. C'est ce que la loi Leonetti appelle « *le refus de l'obstination déraisonnable* ».

4) L'exigence de développement des soins palliatifs. La loi Claeys-Leonetti a été votée comme l'extrême limite au-delà de laquelle l'euthanasie est légalisée. Ce n'est pas, comme la première, une loi de consensus mais une loi de compromis. Dans le cadre de la précédente loi, la sédation profonde et continue jusqu'au décès (SPCJD) étaient déjà pratiquée avec discernement dans des services de soins palliatifs. Ce qui a changé, c'est sa présentation comme un « *nouveau droit* » selon des critères restrictifs qui, aux yeux de ceux qui ne prennent pas le temps de l'analyse, aussi bien chez les médecins que dans le grand public, sont compris comme trop limités ou trop délicats à appliquer. La loi Claeys-Leonetti souffre d'un déficit d'explication et de formation aussi bien dans le corps médical que dans le corps social tout entier. Elle peut être perçue par ceux qui n'ont pas pris le temps de l'analyse juridique et de l'analyse en situation dans des services compétents, comme une sorte de droit général (« *j'ai droit à une sédation profonde et continue jusqu'au décès !* ») ou comme une euthanasie déguisée ou comme une horrible hypocrisie (« *vous faites mourir les personnes de faim et de soif !* »).

Ces difficultés peuvent expliquer les divisions d'appréciation de la loi Claeys-Leonetti dans le monde catholique et entre les bioéthiciens très attachés au refus de l'euthanasie. Si la loi n'est pas expliquée aux citoyens et si le développement des soins palliatifs et de la formation des médecins, infirmiers et infirmières n'est pas assuré par les pouvoirs politiques, alors la loi apparaîtra effectivement et inéluctablement comme une préparation à l'acceptation de l'euthanasie. Les gouvernements et les médecins portent à cet égard une lourde responsabilité.

Je crois que nous pouvons encore échapper à ces déficiences qui conduiraient à l'acceptation de l'euthanasie. Les associations de soins palliatifs et les associations de patients jouent un très grand rôle. Elles montrent que l'enjeu est globalement celui de la qualité de considération et de soin des personnes malades et diminuées, et

la qualité des liens de fraternité qui unissent les citoyens. J'espère que la crise du lien social que nous vivons depuis des mois nous rendra plus attentifs à l'importance du lien médical et du lien politique de la fraternité.

Dans l'intrication du cas, de l'affaire et de la cause, « *Monsieur Vincent Lambert* » ne doit pas être réduit à la cause d'une liberté bafouée ; il demeure aussi le témoin d'une exigence de fraternité et du respect des plus fragiles. Il me semble que c'est ce qu'a voulu signifier dans sa déclaration récente le Comité international des droits des personnes handicapées de l'ONU (CIDPH). Il n'aurait pas pu se prononcer ainsi si « *Monsieur Vincent Lambert* » avait été en fin de vie.

Dans la complexité de la situation, que faire ? Seule la mort non provoquée peut dénouer cette situation

tragique et les accusations mutuelles où s'enferment tous les protagonistes. « *Monsieur Vincent Lambert* » n'appartient à personne ; il n'est pas à disposition pour défendre une cause. Continuer à prendre soin de lui, sans obstination déraisonnable, signifie qu'il est un indisponible. Le transférer dans une unité spécialisée pour les patients cérébrolésés serait une décision de sagesse... afin que personne ne s'empare du tragique.

*P. Bruno Saintôt sj*

<sup>1</sup><https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr/actualites/vincent-lambert-d-vincent-lambert-declaration-de-mgr-eric-de-moulins-beaufort-et-de-mgr-bruno-feillet>

<sup>2</sup>Evêques de France, « *Fin de vie : oui à l'urgence de la fraternité !* », 22 mars 2018 (<https://eglise.catholique.fr/conference-des-vevques-de-france/textes-et-declarations/454305-fin-de-vie-oui-a-lurgence-de-fraternite/>)

## Sur les traces de notre évangélisation du côté de Bâle



**« Nous avons entendu et nous savons ce que nos pères nous ont raconté. » Ce verset du psaume 77 aurait pu servir de fil rouge à la visite de 46 prêtres, diacres et épouses de diacres ont rendu au diocèse de Bâle les 5, 6 et 7 mai 2019. Une visite en forme de pèlerinage qui nous a tout d'abord conduits sur les traces de l'évêque Désiderius qui, au retour d'un pèlerinage à Rome suivi d'une campagne de conversion des hérétiques alamans, fit halte quelque part entre 663 et 721 dans les villages frontaliers actuels de Croix et de St-Dizier-l'évêque. C'est sur ces lieux que naquit la tradition orale relatant sa mort tragique et les miracles qui l'accompagnèrent, et qui a été transmise de génération en génération jusqu'à nous parvenir<sup>1</sup>.**

Il y eut également la découverte de la cathédrale de Bâle et de l'histoire mouvementée du diocèse de Bâle. Un diocèse qui s'est tout d'abord étendu jusqu'à la haute Alsace, sous l'impulsion de Charlemagne, et qui par le jeu des « échanges » entre l'évêché de Bâle et l'archevêché de Besançon s'est vu inclure dans ses frontières de nombreuses paroisses situées à l'est de Belfort (donc dans notre actuel diocèse de Belfort-Montbéliard) jusqu'à un accord final trouvé entre les deux diocèses en 1782. Entre temps, la Réforme avait provoqué le déménagement de la résidence de l'évêque de Bâle à Porrentruy en 1528, où il restera jusqu'en 1828, date à laquelle il choisit

de s'installer à Soleure, lieu géographiquement plus central et croisement linguistique entre l'allemand et le français, donc stratégiquement pertinent comme nous l'a confirmé Mgr Denis Theurillat, évêque auxiliaire de Mgr Felix Gmür. Le choix d'une résidence située à un carrefour culturel n'est pas sans rappeler celui fait par Mgr Schockert avec la maison diocésaine située à Trévenans...

Et puis il y eut la visite de la ville d'Augst (Augusta Raurica) et de son castrum (camp fortifié), quasi frère jumeau de celui identifié en 2011 à Mandeuire (Epomanduodurum). Les deux lieux appartenaient à la région militaire romaine « Maxima Sequanorum » dont la capitale était Vesontio (Besançon). Mandeuire était même un point de passage obligé pour desservir Augst (lieu de fin de navigabilité sur le Doubs depuis Besançon). Rien d'étonnant à ce que les deux lieux présentent de grandes similitudes non seulement architecturales mais également culturelles, avec des éléments de forte présence chrétienne comme en témoignent les restes d'une église paléochrétienne retrouvés sur les deux sites. Là encore, nous touchons aux traces de nos racines, aux origines de la transmission de la foi dans notre diocèse.

*Pierre Guilbert*

<sup>1</sup>*on peut trouver un large exposé de cette tradition orale sur ce site : <https://www.lieux-insolites.fr/belfort/fou/fou.htm>.*

## La chance d'une rencontre avec le grand rabbin de France, Haïm Korsia

Le 3 mai 2019, à 18 heures, en présence des élus et de Madame la Préfète, s'est déroulée à la synagogue de Belfort une commémoration à la mémoire des victimes et des héros de la déportation. Un hommage a été rendu à la résistance juive de France et à la mémoire des grands résistants belfortains.

A cette occasion, le grand rabbin de France, Haïm Korsia était présent et il est intervenu à trois occasions : durant la cérémonie du 3 mai à la synagogue, le 4 mai au cours d'une rencontre avec des membres du AGIRE NFC (Groupe interreligieux du Nord-Franche Comté).

Le grand rabbin de France a volontiers accepté l'invitation de Laurent Hofnung, vice-président en charge de relations extérieures pour la communauté israélite de Belfort, à une rencontre avec des représentants des principaux courants religieux, membres du AGIRE NFC.

Après une présentation des membres de la nouvelle association AGIRE, le grand rabbin a rappelé l'importance et la chance de pouvoir dialoguer entre religions différentes et d'être membres d'une même association. Ceci permet d'aborder ensemble des sujets, d'animer des conférences et de prononcer une parole commune dans les médias et dans les échanges avec les élus et les représentants de l'Etat.

Il a fait part de la richesse de ses rencontres dans des espaces partagés comme le local de l'aumônerie militaire de l'armée de l'air.

La laïcité est importante pour lui mais elle doit être bien définie. « *La laïcité n'est pas l'oblitération du fait religieux, mais la neutralité de l'Etat. Si l'expression publique de nos cultes n'existe pas, alors il n'y a plus de laïcité. L'Etat est laïque mais pas la société* ».

La laïcité est une chance pour la rencontre entre religions ; elle permet par principe une expression des religions et non le refus des religions dans la réflexion sur les sujets sociétaux.

Le grand rabbin de France a rappelé la justesse de la réaction de l'Eglise catholique suite à l'assassinat du père Jacques Hamel et d'un hommage commun des représentants des religions monothéistes. Cet accueil des autres religions a été un signe de paix très remarqué dans notre société.

Haïm Korsia a souligné l'importance de ces signes donnés pour renforcer l'interreligieux, comme sa visite à l'ambassade du Sri Lanka suite aux attentats en avril 2019 qui ont fait 359 morts récemment dans ce pays ou lors de la prise de parole commune lors des attentats de Paris le 13 novembre 2015.

Un échange entre les personnes présentes a essayé de répondre à différentes questions comme le décalage de la perception des signes entre les pratiquants réguliers et formés et les autres membres de nos communautés. Il a ainsi rappelé l'attention qu'il nous faut porter aux signes donnés.

Un exemple positif était la présence et la prise de parole de représentants musulmans à la conférence de carême de Mgr Paul Desfarges, archevêque d'Alger, à la cathédrale de Belfort.

Haïm Korsia nous a fortement encouragés à poursuivre nos actions en terminant ainsi : « *La plus belle des pierres sera l'œuvre de vos mains* ».

Alors que je commence une nouvelle mission dans les relations avec les musulmans, quelle chance de rencontrer le grand rabbin de France, Haïm Korsia, pour prendre conscience de l'importance du dialogue dans la construction du vivre ensemble et de la paix dans notre société.

Philippe TINGUELY

Délégué diocésain  
pour les relations avec les musulmans



**Haïm Korsia** issu d'une famille séfarade, est né en 1963 à Lyon. Il grandit à Meaux puis en banlieue parisienne. Avant l'obtention de son baccalauréat, à 15 ans, Haïm Korsia entre au Séminaire israélite de France (SIF). Il est titulaire d'un MBA de la Reims Management School, où il a soutenu un mémoire traitant de la conception d'une stratégie de développement pour le rabbinat français, d'un DEA de l'École pratique des hautes études et d'un doctorat en histoire contemporaine consacré à la vie du grand rabbin Jacob Kaplan, dans lequel il souligne l'attachement de cette figure tutélaire du judaïsme français à concilier deux espérances, celle de la Bible et celle de la République.

Ancien aumônier en chef du culte israélite des armées, aumônier de l'École polytechnique, administrateur du Souvenir français et ancien membre du Comité consultatif national d'éthique. Le 22 juin 2014, il est élu grand rabbin de France pour sept ans. Haïm Korsia est père de trois enfants.

## Journée de la communication 2019

L'assemblée de la communication s'est tenue le 21 mai en présence des correspondants et piliers de communication de plusieurs paroisses.



Pour ouvrir la séance, nous avons pris le temps de confier notre mission au Seigneur et de méditer sur le message du Pape François pour la 53ème journée mondiale des communications sociales. Face aux dangers des réseaux sociaux tels que le repli identitaire des groupes, l'individualisme ou l'auto-isolement, le pape François attire notre attention sur la possibilité réelle et la responsabilité des chrétiens de se servir du Web social pour en faire une utilisation positive, en créant des espaces propices au dialogue, à la rencontre et à l'échange de la vérité.

Après la présentation de la nouvelle responsable diocésaine de la communication, Justyna Lombard, le père Daniel Jacquot a dévoilé le bilan de l'enquête « *Parmi Nous* ».

et renseignements paroissiaux sont déjà l'objet d'une « *lettre paroissiale* », plus facile à éditer et à diffuser à moindre frais. « *Cela dit, la majorité des paroisses disent leur intérêt pour un bulletin du style de « Parmi Nous » qui serait un magazine trimestriel, plus identifié localement avec une couverture originale pour chaque doyenné, les 4 pages diocésaines étant réléguées à l'intérieur et consacrées à des articles de fond. (...) Il reste que le poids financier d'une telle formule ne permettra pas d'atteindre une très large cible. C'est pourquoi certains préconisent une diffusion gratuite par Internet* », a



précisé le père Daniel.

Un conseil de la communication se réunira pour réfléchir à l'avenir de « *Parmi nous* » et donner des propositions avant la fin de l'année. Le service diocésain de la communication continuera à produire les quatre pages diocésaines de « *Parmi Nous* »

jusqu'aux 40 ans du diocèse. Nous avons convenu avec Mgr Blanchet que les doyennés n'avaient pas d'obligation de faire paraître le « *Parmi Nous* », si cela représente une trop grosse charge. Les équipes et les prêtres de chaque doyenné décideront de poursuivre ou non la publication.

Le souci de ne plus rester entre nous a conduit la décision de fêter les 40 ans du diocèse à l'Axone, le 18-19 avril 2020, afin d'ouvrir un espace de rencontre accessible au grand public, en lien et dialogue avec la société.

L'ampleur de l'événement nécessitera une annonce et une communication adéquate. Nous comptons sur toutes les équipes pour la relayer, surtout autour des événements qui nous mèneront vers les 40 ans : le pèlerinage diocésain à Notre Dame de Bon Secours à Mandœuvre le 7 septembre 2019, la date de fondation du diocèse le 3 novembre 2019 fêtée avec une conférence et une exposition de l'histoire du diocèse et la fête patronale du diocèse qui se vivra en paroisses le 25 janvier 2020.

*Justyna Lombard*

**Contacteur : service de la communication**

Par courrier : 18 faubourg de Montbéliard 90000 Belfort

Par mail : [communication@diocesebm.fr](mailto:communication@diocesebm.fr)

Par téléphone : Ligne fixe 03 84 46 62 24, ligne mobile : 07 81 53 98 33



Plusieurs difficultés sont relevées depuis des années : manque de finances, manque de distributeurs, manque de compétences pour écrire des articles de fond et rejoindre un public plus large, dans un esprit missionnaire. Les sujets

## Ré-aménager l'espace liturgique ?

Réfléchir à l'aménagement d'un espace liturgique dans une église, c'est s'interroger sur la manière dont la liturgie nous invite à rencontrer le Christ. Chaque geste, chaque parole, chaque attitude, sont une réponse à une Présence qui vient à notre rencontre, une Présence qui nous habite et que nous voulons signifier dans un espace dédié. C'est très souvent un questionnement des équipes liturgiques ou d'une EAP. Cet article se veut être un préambule à une réflexion à mener ensemble, en paroisse.



Crédit Photo : Christian Tribut

"En tout premier lieu, un constat : nos églises, toujours bien entretenues, ont souvent été aménagées rapidement : en fonction du moment, d'une période dans l'histoire, ou à la suite de propositions du prêtre ou d'un laïc, ou encore des capacités à financer... Et nous découvrons un ensemble de « choses » qui ont pris place au fur et à mesure des années.

A cela il faut ajouter que la plupart de nos églises ont été conçues dans l'esprit de la réforme tridentine et, depuis une cinquantaine d'années, de nombreux travaux ont été réalisés sans pour autant accueillir pleinement la réforme liturgique de Vatican II.

A y regarder, il suffirait de quelques rangements, quelques aménagements, simples, pour que nos églises soient des lieux de culte mieux adaptés. Alors regardons.

Tout d'abord le sanctuaire. C'est le lieu où se dresse l'autel, où est proclamé la Parole de Dieu depuis l'ambon et où est placé le siège de présidence ; à cette « triangulation » importante il faut ajouter la croix, des sièges pour les ministres, un dispositif pour l'animateur-trice de chants, une crédence...

Concernant l'autel, l'ambon et le siège de présidence, il est bon qu'ils fassent partie d'un ensemble. Cet ensemble sera conditionné par l'espace réservé dans le sanctuaire, la forme et la matière dont ils sont constitués et de leur taille respective. Leur disposition devra permettre d'habiter cet espace harmonieusement, c'est-à-dire de faciliter les déplacements des ministres et des servants d'autel.

Mais, on ne peut pas penser l'aménagement du sanctuaire sans l'articuler à l'ensemble de l'espace liturgique offert par l'édifice. En conséquence, il est nécessaire de favoriser le meilleur équilibre possible entre le sanctuaire et l'assemblée.

L'autel est le lieu « où le sacrifice de la croix est rendu présent sous les signes sacramentels... » (PGMR -N°296). C'est le lieu où le Christ se rend présent dans le pain et le vin consacrés dans l'Esprit Saint. Il est le centre de l'action de grâce rendue à Dieu.

L'ambon doit pouvoir accueillir avec dignité la Parole de Dieu. Le Concile Vatican II nous rappelle que : « Tandis qu'on lit les saintes Ecritures, c'est le Christ qui parle... » SC N°7. Et encore : « dans la célébration liturgique, la sainte Ecriture a une importance extrême... ».

Le siège de la présidence est le siège du prêtre. Le Concile Vatican II (LG- N°28) nous rappelle : « Le prêtre est consacré pour prêcher l'Évangile, pour être pasteur des fidèles et pour célébrer le culte divin... C'est dans le culte eucharistique que s'exerce par excellence (sa) charge sacrée... ».

Il convient que le prêtre, présidant la célébration, puisse avoir un siège réservé et, comme l'autel et l'ambon, qu'il soit vu par les fidèles. Il faut également prévoir d'autres sièges pour les ministres présents.

La croix se doit aussi d'être vue, car c'est le Christ qui préside, c'est lui qui nous convoque et nous venons répondre à son acte d'amour infini en assistant aux différentes célébrations.

Il est souhaitable que la crédence soit discrète et à proximité de l'autel. Elle reçoit les différents objets du culte, permettant de ne pas « encombrer » l'autel.

Si le sanctuaire est un lieu important à aménager avec soin et dignité, il est d'autres lieux dans l'espace liturgique dont il est bon de prendre grand soin. Ce sont la nef, le baptistère, le tabernacle et la statuaire. La nef est le lieu où se tient l'assemblée. « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux » dit Jésus dans Mt 18,20. Ou encore en Jean 20,19 : « En ce premier jour de la semaine..., Jésus vint, il était là au milieu d'eux ».

L'assemblée est présence de Dieu.

La Présentation Générale du Missel Romain (PGMR) dit au N° 311 : « on aménagera la place destinée aux fidèles avec tout le soin désirable, pour qu'ils puissent participer comme il se doit, par le regard et par l'esprit, aux célébrations liturgiques... ».

Il convient donc, d'installer des bancs et des chaises pour que soit signifié un rassemblement communautaire, « un faire ensemble », des personnes appelées par Dieu pour découvrir ensemble l'amour dont elles sont aimées, pour écouter, participer et rendre grâce...

Le baptistère est souvent situé à l'entrée de l'église. Il est trop souvent négligé car placé dans un lieu sombre ou difficile d'accès.

Et pourtant, son emplacement permet une « théologie du déplacement » souvent mise de côté lors du sacrement de baptême. Remonter la nef avec des parents tenant dans les bras leur enfant, ou avec un adulte, tous deux nouvellement baptisés, est une action liturgique à proposer pour accéder dans le chœur, pour recevoir le saint Chrême, recevoir le vêtement blanc et la lumière du Christ dans le sanctuaire.

Ces gestes prennent une signification spirituelle à vivre. C'est le Père Yves Congar qui soulignait que les premiers « monuments » de la tradition théologique ne sont pas les écrits des Pères, mais les pratiques liturgiques. Ces pratiques liturgiques sont donc un « lieu théologique » de toute importance.

Redonnons à nos baptistères la possibilité de signifier notre première entrée dans l'Église, peuple de baptisés.

Il en va de même pour les bénitiers. Ils nous offrent, à chaque entrée dans une église, l'opportunité de nous signer en mémoire de notre propre baptême.

Le tabernacle reçoit la Sainte Eucharistie et par là-même signifie la présence sacramentelle du Christ. Il doit être placé dans l'église dans un endroit où les fidèles pourront venir prier. Une décoration sobre et artistique peut embellir ce lieu.

Voici rassemblées, trop brièvement, quelques indications pratiques qui font appel à un approfondissement plus théologique pour poser les bases d'un aménagement digne de nos liturgies.

Pour la CDAS Christian TRIBUT

## Pèlerinage des jeunes au Mont Saint Michel et à Lisieux

Du 24 au 27 avril, le pèlerinage au Mont Saint Michel a rassemblé 26 collégiens de notre diocèse et leurs six accompagnateurs. Ils témoignent aujourd'hui de ce temps privilégié de découverte de la beauté, du silence, de soi-même et des autres. Venus de plusieurs aumôneries et établissements scolaires du diocèse, ils ont pu tisser des liens particulièrement forts entre eux.



Crédit Photo : Odile Gendrin

- « Le jeu des anges gardiens c'était super! » (chacun pioche un prénom et doit être l'ange gardien de son protégé pendant le séjour, dans le car au retour on devait dire si on avait deviné qui était son ange gardien).
- « Je ne savais pas trop où j'allais et j'imaginais visiter un château et en fait c'était une abbaye»
- « La basilique de Lisieux trop beau »
- « La crypte où il y a la chasse des saints Louis et Zélie Martin très émouvant, on est resté longtemps et on a écrit des prières »
- « la traversée de la baie m'a permis de me retrouver avec moi-même »
- « la visite du Mont Saint-Michel m'a marqué»
- « la maison natale de Sainte Thérèse et le film de sa vie m'ont particulièrement touché »
- « la traversée super même si le sable fait mal aux pieds »
- « grâce au témoignage de la sœur de la fraternité monastique de Jérusalem, j'ai mieux compris le sens de la vie d'une sœur » (Marion)
- « c'est bien d'avoir fait la traversée de la baie tous ensemble car il y avait un esprit d'équipe et d'entraide »
- « au début on était chacun de son côté et à la fin on était tous unis » (Marie-Claire)
- « c'est dur de se lever tôt, mais finalement en se levant à 6h, on profite plus de la journée et on fait plein de choses (Melissa)



Sur le parking de la Roselière à Montbéliard, mercredi soir 21h, après une journée très pluvieuse, nous voilà, venus des quatre coins du diocèse pour l'aventure Mont Saint-Michel/Lisieux, un peu hésitants, "pas très envie de venir"... ou au contraire gonflés à bloc, pour cette première nuit ensemble à passer dans le car. 7h30, à l'arrivée au Prieuré d'Ardevon, qui est magnifique, un copieux petit déjeuner défrappe nos vêtements et nos paupières, nous entamons une bonne journée. Direction l'ossuaire allemand du Mont d'Huisnes qui regroupe environ 12000 corps de soldats allemands tombés au cours de la seconde guerre mondiale. L'atmosphère du lieu est poignante. Au retour une petite rincée normande nous fait presser le pas et nous retrouver à l'église pour la messe. Après le repas, la chasse au trésor nous permet de vêtir les super tee-shirts rouges qui ne nous quitteront plus. Le film de la vie de Sainte Thérèse nous a beaucoup touchés; sœur Pierrette et sœur Thérèse nous ont parlé de leur communauté respective. Vendredi, lever à 6h; à 8h, habillés chaudement (7°) mais pieds nus nous commençons la traversée de la baie avec François, notre guide. Il a le pas leste et nous n'avons pas trop le temps de musarder. Il fait quand même des pauses pour nous expliquer la faune, la flore et aussi pour prier. Nous approchons de la Merveille, mais les sables mouvants nous retiennent encore sur la baie.... La messe avec les Fraternités monastiques de Jérusalem nous a impressionnés par la qualité des chants, et la beauté du lieu et surtout, surtout le sourire des sœurs qui est vraiment magnifique. Après le repas, nous saluons notre guide qui nous a accompagnés jusque là et partons visiter le Mont avec des audio-guides. Mais pas le temps de trainer car sœur Claire-Anaëlle nous attend pour nous parler de sa vie. Son enthousiasme nous a marqués (belle qualité d'écoute de tous les auditeurs). Après un temps libre, nous rentrons peut-être un peu fatigués mais les yeux, les oreilles et le cœur touchés par tant de beauté.

Le lever à 6 h on connaît... direction Lisieux et visite de la maison natale de Ste Thérèse, passage au Carmel et à la crypte où nous avons déposé nos prières et intentions devant la châsse des parents de Thérèse, les saints Louis et Zélie Martin (ce fut un temps de grâce pendant ce séjour). Puis, armés du questionnaire d'Odile, nous découvrons la magnifique basilique. A 13 h, le car nous attend pour un retour animé. Nous avons tenu le coup pendant le séjour grâce à Marie-Noëlle qui nous a préparé d'excellents repas.

Le Mont Saint-Michel et Lisieux sont loin, trois jours c'est court, mais ce séjour fut empreint de joie et marqué par le sourire de François, notre guide, de Sœur Claire- Anaëlle et surtout de la petite Thérèse de Lisieux.

Un grand merci à tous les participants qui ont fait cohésion et qui ont permis que ce pèlerinage reste ancré dans les têtes et les cœurs de chacun. A l'année prochaine...

### *Témoignage d'un animateur*

#### **Témoignage de Léonie**

Nous avons pu, grâce à l'aumônerie de Montbéliard, faire un pèlerinage au Mont Saint-Michel et un arrêt à Lisieux au retour. J'ai vraiment aimé. Les activités étaient géniales et bien organisées. Mon plus beau souvenir restera la traversée, pieds nus, de la baie du Mont Saint-Michel. Nous étions dans le sable à marcher les uns derrière les autres, en alternant avec des temps de prière. Le paysage était sublime et nous avons pu prendre conscience de la beauté de la création de Dieu. Arrivés au Mont Saint-Michel nous avons découvert l'abbaye.

Ce temps de pélé nous a permis de découvrir de nouvelles personnes d'autres paroisses et de nous rapprocher, tout en ayant des temps individuels. Les activités étaient très bien faites pour les ados, venez nombreux l'année prochaine...

*Léonie*

# Nuit des cathédrales 2019 à Saint Christophe

## *Les putti en ribambelles étaient aux anges*

Alors que son cœur bat depuis deux cent soixante-neuf ans, la plus jeune cathédrale de France, quarante ans pas tout à fait sonnés, a vécu sa deuxième nuit des cathédrales le 11 mai dernier. Une jeune vieille, une vieille jeune, notre cathédrale Saint Christophe est une sorte d'oxymore. Tous les contraires, semble-t-il, si on prend le temps de la contempler, s'y sont donné rendez-vous : trapue et ample, solennelle et intime, austère et gracieuse, tout cela dans un décor de grès rose qui lui donne une bienheureuse unité à l'instar du lion tout proche, deux sentinelles attentives et sereines aux portes de la vieille ville.

Toute la journée avait été balayée par des bourrasques et une pluie soutenue, il était à peine vingt heures quand « sacs manivelles et soufflets », cornemuses, vielles et accordéons retentirent sur le parvis pour accueillir celles et ceux qui avaient bravé les éléments et les entrainer dans la travée sud, débarrassée de ses chaises, jusqu'au pied d'une croix de résurrection incandescente conçue par l'artiste plasticienne Agnès Descamps. On avait eu soin d'illuminer les fonds baptismaux d'une belle lumière blanche au commencement de la travée. Chacun pouvait alors très librement prendre place dans la nef plongée dans l'obscurité et comme augmentée par le chœur, d'ordinaire si sombre, alors révélé et magnifié par un éclairage étudié pour l'effet recherché.



Tout en haut des pilastres, au-delà des chapiteaux, les putti en ribambelles, nombreux dans notre cathédrale, étaient aux anges quand les orgues retentirent pour donner le signal d'une soirée qui allait se poursuivre jusqu'à vingt-trois heures alternant chants chorals, instruments et textes poétiques. Le programme avait été mûrement réfléchi pour permettre un long voyage dans le riche univers sonore de nos liturgies, dont nos églises, des plus modestes aux plus prestigieuses, sont les écrans. Couperin, Rameau, Buxtehude, Bach, Mendelssohn pour ne citer qu'eux sur le plan musical, Charles Péguy et son hymne à la nuit, Théophile Gautier convoqué pour un hommage à Notre Dame de Paris abîmée par les flammes, ... psaumes, litanies, hymnes, louanges, suppliques, résonnaient sous les voûtes et conjuguèrent les talents des interprètes français et allemands. Belfort accueillait ce soir-là les amis de Leonberg, un beau symbole en cette nuit des cathédrales célébrée à l'unisson dans toute l'Europe.

Un très grand merci à tous ceux qui ont contribué au succès de ce bel évènement, musiciens, interprètes, chanteurs, services du diocèse, services techniques de la ville de Belfort et à toutes celles et ceux qui nous ont rejoints pour célébrer dans les plis d'une nuit de mai la beauté de notre cathédrale. Elle n'a pas démerité de ses vénérables aînées, elle n'a sans doute pas fini de nous surprendre.

Mais laissons au poète Charles Péguy ces derniers mots qui raisonnent encore dans la grand nef de Saint-Christophe réconciliée avec la lumière du jour, c'est Dieu lui-même qui nous parle :

*« O ma fille au grand cœur je t'ai créée la première... O douce, ô grande, ô sainte, ô belle nuit, peut-être la plus sainte de mes filles, nuit à la grande robe, à la robe étoilée... »*

Jean-Christophe Boillon



# Radios Chrétiennes Francophones

18 Faubourg de Montbéliard  
90000 Belfort Tél/fax : 03 84 22 65 08

Belfort  
Montbéliard

## RETROUVONS-NOUS

BELFORT / 88.4  
MONTBÉLIARD / 88.3



MONTBÉLIARD *Metthez*  
Tél. 03 81 94 46 10 / Fax 03 81 32 12 74

[www.estimprim.fr](http://www.estimprim.fr)

## Crédit Mutuel

**CRÉDIT MUTUEL BELFORT CENTRE**  
1 place de la République – 90000 Belfort  
9 rue de la République – 90000 Belfort

## DEMEUSY

ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER  
depuis 1922

**BELFORT - MONTBÉLIARD Tél. 03 84 28 02 19**  
Siège social : 10, rue Thiers BELFORT

*La Tradition du Goût*

## COURS NOTRE DAME DES ANGES

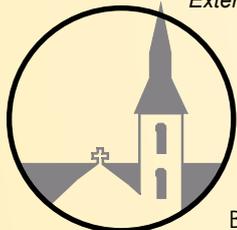
46 Bis, faubourg de Montbéliard BELFORT Tél. 03 84 28 05 58  
mail : [notredame.belfort@scolafc.org](mailto:notredame.belfort@scolafc.org) site : [www.notredamebelfort.fr](http://www.notredamebelfort.fr)

- Ecole maternelle et élémentaire
- Collège : 6e et 5e bilangues
- Lycée : 2nde Générale et technologique, options LV2, LV3 Italiens, Latin, SES, MPI, Sport, Arts. Bacs L, S, ES et STG
- BTS : Formation initiale et alternance : Direction, Management
- STG : Communication - Marketing - Comptabilité



## ECOLE - COLLEGE SAINT MAIMBOEUF

Externat et demi-pension de la maternelle à la 3<sup>e</sup>



### COLLÈGE

12, rue de la Citadelle Tél. 03 81 94 91 79

### MATERNELLE PRIMAIRE

14, rue St Maimboeuf Tél. 03 81 91 46 22

BP 331 - 25206 MONTBELIARD Cedex

## Ecole et collège LA PROVIDENCE

6, rue de l'Eglise  
90340 CHEVREMONT

Tél : 03 84 21 03 61  
mail : [laprovidence.chevremont@scolafc.org](mailto:laprovidence.chevremont@scolafc.org)  
site : [ecole.orange.fr/laprovidence90](http://ecole.orange.fr/laprovidence90)



### "Une école à la campagne"

Externat, demi pension, anglais, espagnol, Allemand, Latin  
Projets spécifiques à chaque niveau de classe de la maternelle à la 3<sup>ème</sup>



ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

Séries Générales L, ES et S  
Série Technologique de laboratoire  
Enseignement supérieur

40 faubourg des Ancêtres BP 10337 • 90006 BELFORT CEDEX  
Tél. : 03 84 58 67 89 - Fax : 03 84 58 67 80  
[stmarie.belfort@scolafc.org](mailto:stmarie.belfort@scolafc.org) [www.sainte-marie-belfort.fr](http://www.sainte-marie-belfort.fr)

Toute l'actualité du diocèse sur le site  
[www.diocese-belfort-montbeliard.fr](http://www.diocese-belfort-montbeliard.fr)

Faites découvrir **Vie diocésaine** à un ami,  
permettez-lui de recevoir un numéro gratuitement, en nous faisant parvenir son nom et son adresse :

Nom, Prénom .....

.....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville .....

Juinl .....

Tél. ....

## Des nouvelles du Prieuré Saint Norbert

Que de choses à raconter depuis nos dernières informations ! Depuis février et durant deux mois, des équipes de bénévoles se sont relayées sans relâche en semaine et le week-end pour démonter les baignoires, les WC, les lavabos, retirer les carrelages, casser les cloisons et les cheminées, arracher les linoleums et les moquettes, poncer les sols, retirer les papiers peints, arracher les planchers abîmés, les plinthes et les portes, creuser la terre dans la bibliothèque pour permettre de couler une dalle, trier et évacuer les gravats, démonter les volets, vider le grenier, balayer et encore balayer. Quatre bennes ont été remplies ! Un travail de titan a été accompli et de grandes économies réalisées pour le projet. Merci infiniment à tous les bénévoles bâtisseurs de notre Eglise vivante !



Après cette phase de démolition, la reconstruction a depuis été bien lancée. L'isolation à l'intérieur a bien avancé, le crépi ancien a été piqueté en partie et une première couche d'enduit a été posée sur trois façades, toutes les pierres de taille ont été sablées et la magnifique charpente a été traitée.

Comme dans toute rénovation, il y a eu quelques imprévus. En retirant le sol et les papiers peints de la future bibliothèque, il est apparu que le mur était gorgé d'humidité. Un drain est donc en cours d'installation entre l'église et le prieuré. C'est un chantier important.

Le presbytère d'origine de 1723 a été agrandi vers la rue et en hauteur avec des murs qui ne supportent pas bien le premier étage. Il nous faut ajouter un IPN dans la chapelle ainsi que plusieurs piliers en acier pour renforcer la cloison. Il nous faut enfin remplacer plus de poutres que prévu dans la partie de la chapelle où il y avait anciennement une salle de bain qui fuyait.

Malgré ces aléas, le calendrier est maintenu. L'objectif d'une inauguration du Prieuré Saint Norbert en décembre est maintenu !

Merci encore aux bénévoles et à tous les donateurs qui continuent à nous soutenir. Pour tous ceux qui souhaitent accompagner le projet financièrement, les dons peuvent se faire en ligne sur le site du diocèse de Belfort Montbéliard ou par chèque à l'Association Diocésaine comme le denier de l'église en précisant que vous souhaitez contribuer à la restauration du Prieuré Saint Norbert.



*Cyrille Viellard*

Pour ceux qui sont actifs sur les réseaux sociaux, nous vous invitons à nous suivre sur facebook :

<https://www.facebook.com/PrieureSaintNorbertdeMorvillars/>

Merci de votre soutien !

Association Prieuré Saint Norbert  
3, Rue de l'église – 90120 Morvillars